

DEC112600DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Francesca Grassia, directrice adjointe pour l'espace européen de la recherche à la Direction de l'Europe de la Recherche et de la Coopération Internationale (DERCI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°110420DAJ du 3 mars 2011 portant nomination de Mme Francesca GRASSIA, aux fonctions de directrice adjointe pour l'espace européen de la recherche à la DERCI;

Vu le projet d'accord de coopération scientifique entre l'Académie Roumaine et le CNRS,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à Mme Francesca Grassia, directrice adjointe pour l'espace européen de la recherche à la DERCI, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'accord de coopération scientifique entre l'Académie Roumaine et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 25 novembre 2011

Alain Fuchs

